

POLE RECHERCHES ET PUBLICATIONS

Défis globaux et africains à l'heure de la 81ème Assemblée générale de l'ONU

Entretien entre

Dr Christian POUT, Ministre Plénipotentiaire, HEC PARIS EM 22,
Directeur du séminaire de Géopolitique Africaine, Catholic Institute of Paris
Président du Think Tank CEIDES

&

Dr Caroline Roussy, Directrice du Programme Afrique/s de l'IRIS

Septembre 2026

1. Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise le contexte global dans lequel va se tenir la 81^e AGONU ?

Il me semble que cette 81^{ème} session s'ouvre dans un contexte que l'on pourrait résumer d'un mot : la défiance. Le thème retenu par son Président, le Bangladais Khalilur Rahman, en dit d'ailleurs long : « Restaurer la confiance, gérer la transformation : une Organisation des Nations Unies au service de tous ». Le débat général, qui s'est ouvert ce mardi 22 septembre et se poursuit jusqu'au 28, réunit en personne près de 130 Chefs d'État et de Gouvernement. Pour bien en mesurer la portée, il faut rappeler que l'Assemblée générale est le seul organe où les cent quatre-vingt-treize États membres siègent sur un pied d'égalité, selon la règle d'un État, une voix, et que ce débat général est le moment où chaque dirigeant expose au monde ses priorités. On ne choisit pas de parler de confiance à rétablir lorsqu'elle va de soi, en effet... Même la participation des délégations s'est invitée dans les débats de cette session, l'Assemblée ayant dû se prononcer sur les modalités d'intervention de certaines d'entre elles. C'est dire combien le consensus, qui fait la force de cette maison commune, est aujourd'hui à reconstruire...

Cette défiance a plusieurs visages. Elle est géopolitique : les conflits se multiplient et s'installent dans la durée, de l'Ukraine au Soudan, du Proche-Orient à l'Est de la République démocratique du Congo, tandis que les divisions entre grandes puissances limitent régulièrement la capacité d'action du Conseil de sécurité. Et ces conflits ont changé de nature : aux guerres classiques entre États ou au sein des États se superposent désormais des conflits hybrides, qui mêlent acteurs étatiques et non étatiques, cyberattaques, désinformation et opérations conventionnelles. La conflictualité est devenue polymorphe, et d'autant plus difficile à réguler.

Elle est aussi financière, et c'est peut-être l'aspect le moins commenté. L'Organisation traverse une crise de liquidités profonde. Son budget ordinaire pour 2026, fixé à environ 3,45 milliards de dollars, a été adopté en baisse de plus de 7 %, avec la suppression d'environ 2 400 postes, dans le cadre de la réforme ONU80. Les agences sont frappées de plein fouet : l'OMS a réduit de 22 % son budget-programme 2026-2027, tandis que l'UNICEF prévoit, pour 2026-2029, des ressources destinées à ses activités de développement et humanitaires inférieures de 22 % aux estimations de son précédent examen budgétaire à mi-parcours. Il y a là, du reste, un problème de fond que l'on sous-estime : la part croissante des contributions volontaires, souvent fléchées, installe une dépendance de envers quelques grands bailleurs, et l'expose à voir son action orientée par ceux qui la financent. Derrière les chiffres, se pose une question politique : comment demander davantage à une organisation tout en réduisant les moyens dont elle dispose ?

Enfin, c'est une session de transition. C'est la dernière qui s'ouvre sous le mandat d'António Guterres, qui quittera ses fonctions le 31 décembre prochain. Il

ouvre d'ailleurs ce débat général par son dernier discours devant l'Assemblée en qualité de Secrétaire général, en présentant son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation. À cela s'ajoutent des chantiers de fond qui marqueront la semaine : un sommet sur le climat convoqué par le Secrétaire général autour des principales économies et des pays les plus vulnérables, et la régulation de l'intelligence artificielle, devenue l'une de ses préoccupations majeures. Nous avons donc une Organisation qui doit, dans le même temps, se réformer, préserver sa capacité d'action et se choisir un nouveau chef, dans un monde qui doute d'elle.

2. L'élection du prochain Secrétaire général est également en ligne de mire. Quelles attentes vont peser sur le ou la remplaçant.e d'António Guterres ?

La course est ouverte, et elle est serrée. Sept candidats restent en lice après le retrait de Michelle Bachelet. Pour rappel, le Secrétaire général est nommé par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité, lequel procède d'abord à des votes indicatifs où chacun de ses membres « encourage », « décourage » ou reste sans opinion. Le poids des membres permanents devient déterminant dans les derniers tours, et c'est souvent là que tout se joue. Selon les résultats rapportés par des sources diplomatiques à l'issue du troisième vote indicatif du Conseil de sécurité, le 18 septembre, la Costaricienne Rebeca Grynspan, secrétaire générale de la CNUCED, a recueilli neuf « encouragements », devant la Guyanienne Carolyn Rodrigues-Birkett, qui en a recueilli huit. Il faut toutefois rappeler que ce scrutin est informel et secret, et que ces résultats ne permettent pas encore d'identifier d'éventuels vetos des membres permanents. Le profil des candidates en tête alimente par ailleurs les attentes en faveur d'une candidature issue de l'Amérique latine et des Caraïbes. Pour la première fois depuis 1945, l'hypothèse d'une femme à la tête de l'Organisation est sérieusement sur la table. Cela étant dit, rien n'est joué : des sources diplomatiques n'excluent pas l'émergence d'un candidat de compromis, qui naîtrait d'un accord entre les cinq membres permanents.

Quant aux attentes, elles seront considérables, et en partie contradictoires. On attend du prochain Secrétaire général qu'il conduise une Organisation plus sobre sans lui faire perdre sa présence sur le terrain. La tâche n'est pas mince, quand on sait que le système réunit plusieurs dizaines de fonds, programmes, agences spécialisées, départements et commissions régionales, avec leur lot de doublons et de chevauchements. Il lui faudra également savoir parler aux grandes puissances, dont dépend une large part du financement, sans apparaître comme leur obligé. Et les pays du Sud, l'Afrique en tête, attendront une voix qui porte leurs préoccupations : la réforme du Conseil de sécurité, celle de l'architecture financière internationale, le financement du développement. C'est au fond l'exigence que le **CHEF DE L'ÉTAT, S.E. Paul Biya** formule de longue date, celle d'une ONU capable de « refléter la volonté commune de tous ses membres, petits et grands ». Il faut, en somme, à la fois un réformateur, un diplomate et un avocat, qui garde à l'esprit la mission que

Dag Hammarskjöld, deuxième Secrétaire général de l'Organisation, lui assignait : non pas conduire l'humanité au paradis, mais lui éviter l'enfer. Il n'en demeure pas moins qu'un Secrétaire général n'a que le pouvoir que les États veulent bien lui laisser. Son influence est réelle, mais fragile, et sa marge dépendra moins de ses qualités personnelles que de la volonté politique des membres.

3. Le multilatéralisme onusien est-il encore pertinent dans un monde vertigineux ?

À mon avis, il faut distinguer la crise du multilatéralisme de la question de sa pertinence. J'ai déjà eu l'occasion de le préciser lors d'un précédent entretien consacré aux conflits dans le monde, sous l'angle du droit international face à la loi du plus fort : notre planète n'est pas redevenue une jungle, c'est-à-dire un espace privé de toute norme. Elle traverse une crise d'autorité des institutions multilatérales et une résurgence des rapports de force, dans un monde en reconfiguration où le droit coexiste avec la puissance. Ce que nous vivons, c'est une crise d'effectivité des mécanismes de régulation, et non leur disparition. Le multilatéralisme onusien traverse donc incontestablement une crise d'efficacité et de légitimité. Mais sa pertinence, elle, n'a jamais été aussi évidente. Les grands défis de notre temps ignorent les frontières : le dérèglement climatique, les pandémies (dont l'épidémie d'Ebola déclarée cette année en RDC nous rappelle la menace), la régulation de l'intelligence artificielle, les flux financiers illicites, et j'en passe. Ces menaces non conventionnelles, financières, climatiques, sanitaires ou cybernétiques, s'ajoutent désormais aux menaces traditionnelles et touchent à la gestion de biens publics mondiaux. Aucun État, si puissant soit-il, ne peut y répondre seul.

Ce qui est en cause, ce n'est donc pas l'idée multilatérale, c'est une architecture héritée de 1945, qui ne reflète plus le monde réel. Or un système qui ne se réforme pas finit par être contourné, d'une manière ou d'une autre... On le voit déjà : plusieurs grandes médiations de ces derniers mois ont été conduites en marge du cadre onusien, par des puissances moyennes. Le Qatar à Doha sur l'Est de la RDC, le Pakistan et le Qatar dans la désescalade entre les États-Unis et l'Iran; les coalitions ad hoc et les formats restreints se multiplient.

Alors, oui, le multilatéralisme onusien reste pertinent, mais à une condition : qu'il accepte de se transformer plutôt que de se contenter de survivre. Le pouvoir se déplace, le monde change, et les institutions doivent changer avec lui, sans renoncer aux principes qui les fondent. Le *Pacte pour l'avenir* adopté en 2024 en a esquissé la direction ; l'initiative *ONU80* cherche aujourd'hui à traduire cette exigence dans le fonctionnement de l'Organisation. Il reste à passer des engagements aux actes, et c'est précisément le sens du thème de cette session.

4. Quelles sont les priorités de l'Afrique à la veille de cette 81^{ème} AGONU, qui intervient aussi dans un contexte de crise de crédibilité de l'UA ?

L'une des principales priorités reste la réforme du Conseil de sécurité. L'Afrique concentre une part considérable des dossiers inscrits à son ordre du jour, et pourtant elle demeure le seul grand ensemble régional sans siège permanent. Avec cinquante-quatre États sur cent quatre-vingt-treize, notre continent représente pourtant plus du quart des membres de l'Organisation. La position africaine est claire et constante, fondée sur le *Consensus d'Ezulwini* et la *Déclaration de Syrte* : deux sièges permanents avec droit de veto, tant que ce droit existera, et cinq sièges non permanents. Le Secrétaire général lui-même l'a reconnu à Addis-Abeba en février dernier : « Nous sommes en 2026, pas en 1946 »...

Viennent ensuite les questions de financement : le poids de la dette, la réforme de l'architecture financière internationale, et le financement prévisible des opérations de paix conduites par l'Union africaine. La résolution 2719 du Conseil de sécurité a créé un cadre permettant, au cas par cas, de financer sur les contributions statutaires des Nations Unies jusqu'à 75 % du budget annuel d'opérations de soutien à la paix dirigées par l'Union Africaine et autorisées par le Conseil. Le défi est désormais de rendre ce mécanisme pleinement opérationnel. Il faut y ajouter la justice climatique, pour un continent qui contribue relativement peu aux émissions mondiales et en subit pourtant fortement les effets, ainsi que la souveraineté sanitaire, que les récentes épidémies ont remise au premier plan. Il s'agit notamment de renforcer les capacités africaines de surveillance, de recherche, de production et d'accès aux vaccins et aux traitements. Enfin, l'Union africaine, membre permanent du G20 depuis 2023, doit peser dans la réforme de l'architecture financière internationale, afin que nos économies accèdent au financement à des conditions plus équitables.

Mais vous avez raison de souligner la crise de crédibilité de l'Union africaine, qu'il faut aborder franchement. Si l'on retient ce diagnostic, il tient moins à l'absence de normes qu'à l'écart persistant entre les normes adoptées et leur mise en œuvre. Les changements anticonstitutionnels de gouvernement intervenus à Madagascar et en Guinée-Bissau en 2025, les difficultés face à la guerre au Soudan et la question persistante du financement de l'Organisation sur ses ressources propres fragilisent son autorité politique. Le Président de la Commission, Mahmoud Ali Youssouf, a lui-même présenté en février la mise en œuvre de l'Agenda 2063 comme un « impératif de survie » et rappelé que la mobilisation des ressources domestiques n'était plus optionnelle.

La crédibilité de l'Afrique à New York se construira donc aussi à Addis-Abeba. Il nous faut parler d'une seule voix, sur la réforme du Conseil comme sur les grandes priorités de gouvernance mondiale. Le Cameroun a, avec l'élection de Son Excellence Philémon Yang à la présidence de la 79^{ème} session de l'Assemblée Générale, récemment occupé une position de premier plan dans la diplomatie

multilatérale. Cette expérience rappelle que la voix africaine porte davantage lorsqu'elle est préparée, cohérente et capable de construire des compromis. Il me semble que c'est cette cohérence qu'il nous faut consolider .../-

Le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) est un laboratoire d'idées qui cumule plus d'une dizaine d'années d'expérience dont six d'existence officielle sous la forme d'une association indépendante, à caractère scientifique et à but non lucratif.

Le CEIDES a vocation à contribuer à la paix et à la prospérité du continent. Il s'engage ainsi à travers la stratégie, la recherche, le conseil, l'influence et la formation dans le cadre du continuum des 3D Développement/Diplomatie/Défense.

Il compte 4 Clubs actifs qui rassemblent des décideurs, chercheurs et partenaires à différentes échelles.

L'intelligence des situations et des contextes, sans enfermement systémique, par recours à la rigueur méthodologique des sciences sociales, la capacité à mettre en place des espaces ouverts, transdisciplinaires et multiacteurs de dialogue structuré et en partager le fruit par des mécanismes de lobbying et plaidoyer sont notre cœur de métier.



ceides

Centre africain d'Etudes Internationales
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

B.P. 35147 Bastos-Yaoundé/Cameroun

Tél : (+237) 243 105 872

www.ceides.org

Email : infos@ceides.org



Think tank Ceides